

# SHEVA

## Compte-rendu du Conseil d'Administration du 05/12/2017



**Lieu** : salle Létard, ENVA, Maisons-Alfort, Maisons-Alfort

**Date** : le 05/12/2017

### Présents :

**Anne BOISSON** – présidente  
**Catherine BOISSON-VIDAL**  
**Elsa BOURGUIGNON** – secrétaire  
**Cédric BRIAND** – dir. Technique  
**Bénédicte DAIX** – trésorière  
**Isabelle DURAND-ZALESKI**

**Plotine JARDAT (SECEVA)\***  
**Catherine LAROCHE**  
**Laurence MIROIR**  
**Rachel MOORE**  
**Ivan MOSZER** – vice-président  
**Caroline SALLES**

### Absents excusés :

Marie-Cécile BARRAL (SECEVA)\*  
Sandrine DE BROUSSE  
Marie-Gaëlle FROELIGER

Charlotte GACHON (SECEVA)\*  
Alexis JOCH  
Jean-François LASSALLE

*\* La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

---

## Ordre du jour

1. Présentation des membres et fonctionnement du Conseil d'Administration
2. Élection du Bureau
3. Définition des référents pour 2017-2018
4. Comptabilité et trésorerie
5. Équipe technique
6. Gestion des récupérations
7. Enquête sur les personnes non-réinscrites
8. Prise des licences FFE 2018
9. Travaux
10. Mise en place d'un groupe de travail sur l'harmonisation Statuts / Règlement Intérieur / Conditions Générales de Vente
11. Question diverses

## **1. Présentation des membres et fonctionnement du Conseil d'Administration**

Deux **nouveaux membres** du Conseil d'Administration (CA) ont été élus à l'Assemblée Générale du 25 novembre 2017 : Laurence Miroir et Rachel Moore. Un tour de table est donc effectué afin que chacun se présente.

Ivan explique le **fonctionnement du CA** qui se réunit 5/6 fois par an le mardi soir sauf la dernière réunion avant les vacances en juillet qui a lieu après la fin des reprises. L'ordre du jour de chaque réunion du CA est envoyé à l'avance par Elsa, secrétaire, et chacun peut rajouter des points à l'ordre du jour. Le bureau du CA est composé d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Secrétaire et d'un Trésorier.

Le **travail** du CA est **organisé par thèmes** et les membres du CA sont référents sur des sujets particuliers sur lesquels ils travaillent ou qu'ils coordonnent. Chaque réunion commence par un tour de table des référents où des points de moindre importance ou très récents, et qui ne sont donc pas à l'ordre du jour, peuvent être abordés.

## **2. Élection du Bureau**

Les membres du CA procèdent à l'élection du Bureau pour l'année 2017-2018. Les titulaires actuels des postes se représentent et aucun autre candidat ne se présente. Le **Bureau** composé d'Anne Boisson (Présidente), Ivan Moszer (Vice-président), Bénédicte Daix (Trésorière) et Elsa Bourguignon (Secrétaire) est **réélu à l'unanimité**.

## **3. Définition des référents pour 2017-2018**

Les anciens membres du CA sont d'accord pour rester référents sur les mêmes sujets que l'année précédente. Pour les nouveaux membres du CA, **Laurence** est d'accord pour être référente **animations** et **Rachel** pour être la nouvelle référente **poney-club** et relations avec les écoles de Maisons-Alfort.

La liste des référents pour l'année 2017-2018 est donc la suivante :

- **Animations et soirées** : Laurence Miroir et Marie-Gaëlle Froeliger
- **Communication** : Sandrine de Brousse et Marie-Gaëlle Froeliger
- **Communication avec les institutions** : Anne Boisson et Ivan Moszer
- **Relations avec adhérents** : Isabelle Durand-Zaleski
- **Poney-club et relations avec les écoles de Maisons-Alfort** : Rachel Moore
- **Kavalog** : Ivan Moszer
- **Tarifs** : Elsa Bourguignon
- **Licences** : Catherine Boisson-Vidal
- **Travaux et entretien** : Catherine Laroche
- **Retraite des poneys et des chevaux** : Caroline Salles

Référent **Relations avec adhérents** (Isabelle) : il n'y a pas de nouveaux cas de demande de remboursement. Le cas d'une adhérente ayant un forfait trimestriel et qui partait à l'étranger pour une période de quelques mois est rediscuté. Cette adhérente demandait un avoir à utiliser à son retour. Cela lui a été refusé car son forfait était trimestriel. Ceci a donné lieu à quelques échanges de courriels entre membres du CA, certains plaidant pour faire un geste commercial.

Les demandes de remboursement est une question abordée à quasiment toutes les réunions du CA. La possibilité de proposer aux adhérents une **assurance Annulation optionnelle** via l'assureur Generalis est de nouveau discutée. Cela permettrait d'externaliser cette question et de décharger le CA de cette tâche toujours délicate. Cédric et Laurence vont se renseigner sur la faisabilité de cette option, la couverture proposée, etc. Il est convenu d'en rediscuter au prochain CA.

#### **4. Comptabilité et trésorerie**

Début décembre, la **trésorerie** s'élève à 421 k€. Les dépenses majeures d'octobre et novembre (depuis le dernier CA) sont les charges (35 k€) qui ont été payées en octobre, plus tôt que les années précédentes ; l'achat de la jument Bali et du poney Elyxir, et les factures de réparation du tracteur. Il n'y a donc **rien de particulier à signaler**.

Les **recettes** sont **similaires** à celles de **l'année dernière** à la même époque, soit 462 k€ HT. Mais si le taux de remplissage des reprises Chevaux est similaire à celui de l'année dernière, celui-ci est plus faible pour les reprises Poneys.

#### **5. Équipe technique**

Sophie, la **palefrenière**, vient de **donner sa démission** et son départ sera effectif fin décembre 2017, correspondant à un mois de préavis. Personne n'a pour le moment été identifié pour la remplacer, mais des discussions sont en cours avec un palefrenier travaillant actuellement à l'ENVA en CDD.

Deux autres personnes complètent l'équipe technique cette année : Maëlle, actuellement en formation (non payée) et Estelle, également en formation et qui aide aussi aux écuries.

#### **6. Gestion des récupérations**

Lors de l'Assemblée Générale, un adhérent a soulevé la question de la **gestion des récupérations** et aussi de leur **nombre**. Il est demandé que les récupérations soient plus nombreuses (actuellement une par trimestre) et que leur gestion soit plus souple, certains adhérents se plaignant de ne pas pouvoir utiliser leurs récupérations.

Il est difficile de trouver une solution idéale qui convienne à tous. Le premier problème est que pour utiliser une récupération, il faut qu'une place soit libre en reprise et donc que les **personnes absentes** se **désinscrivent** bien via Kavalog. Il est suggéré de faire une **petite vidéo de communication** auprès des adhérents (à voir avec Sandrine) pour faire appel à leur civisme et les inciter à se désinscrire en expliquant les conséquences sur la gestion de la cavalerie et sur les autres adhérents lorsqu'ils ne le font pas.

Le deuxième point est le **nombre de récupérations** que certains trouvent trop faible. Une suggestion est faite pour récompenser les personnes vertueuses : une fois qu'un adhérent, qui s'est bien désinscrit trois fois, a déjà récupéré ses trois reprises, on pourrait lui donner la possibilité de générer à nouveau un bon de récupération lors de sa prochaine désinscription. Il s'agirait en quelque sorte d'un rattrapage « glissant ». Il reste à voir si cela est techniquement possible à paramétrer sur le logiciel Kavalog.

#### **7. Enquête sur les personnes non-réinscrites**

Un **questionnaire** a été envoyé par courriel aux **adhérents 2016-2017 non réinscrits** en

2017-2018. 35 réponses ont été reçues, soit un taux de réponse satisfaisant d'environ 20%. Marie-Gaëlle, qui a mené cette enquête est absente, mais Ivan, qui a aussi été impliqué dans ce travail, récapitule les conclusions qui ont déjà été présentées à tous les adhérents à l'Assemblée Générale.

Les réponses se divisent en trois grandes catégories. Il est relativement difficile d'agir sur les deux premières catégories : les facteurs externes à la SHEVA (par exemple, déménagement de l'adhérent) et les facteurs liés à l'organisation même du club (par exemple, incompatibilité avec les horaires de reprise). Cependant, une troisième catégorie de réponses est liée à des **facteurs qui peuvent être améliorés**. Marie-Gaëlle propose donc de faire un plan d'action suite à ce questionnaire pour améliorer ces derniers points.

Il est aussi décidé de **renouveler** cette **enquête chaque année**, mais de préférence en juin/juillet, après les réinscriptions et avant les vacances scolaires, plutôt qu'en septembre, période plus chargée pour beaucoup d'adhérents et déjà trop éloignée de leur décision de non-réinscription.

## **8. Prise des licences FFE 2018**

Catherine BV propose la **même organisation** que l'**année dernière**. Elle seule se connecte à Kavalog et les personnes qui l'aident s'occupent du renouvellement des licences sur le site de la FFE. Il faut noter qu'il y a désormais un lien direct avec la FFE à partir du logiciel Kavalog ce qui devrait faciliter le travail, cependant Catherine BV n'a pas encore testé ce nouveau système.

## **9. Travaux**

Le système d'**éclairage** de la **carrière couverte** disjoncte régulièrement à cause probablement d'un défaut d'isolement de certains luminaires (il s'agit certainement de luminaires situés sur les deux rangées centrales). Or le disjoncteur est désormais situé dans le bâtiment Bourgelat, non accessible au personnel de la SHEVA. La solution temporaire peu satisfaisante était donc de n'allumer que la moitié des luminaires. En attendant de trouver une solution définitive, un électricien a été appelé pour faire des **modifications** de l'**installation** afin que l'électricité **disjoncte** au niveau du tableau électrique situé **près** de la **carrière extérieure** et non dans le bâtiment Bourgelat.

Catherine L. continue de rechercher la meilleure solution au meilleur prix, car les propositions actuelles pour le remplacement de l'ensemble des 28 luminaires s'élèvent à environ 20 000 €. Il est aussi peut-être possible de ne changer que les deux rangées centrales de luminaires. Un **test** d'un **luminaire** LED (3000 K) a été mené dans le petit manège. La lumière semble un peu éblouissante.

## **10. Mise en place d'un groupe de travail sur l'harmonisation Statuts / Règlement Intérieur / Conditions Générales de Vente**

Ivan rappelle que les Statuts de l'association ont été revus relativement récemment (3/4 ans) et ne demandent donc probablement pas de révisions majeures. A l'inverse, le **Règlement Intérieur** a probablement **plus de 20 ans** et il nécessite une révision en profondeur. Les Conditions Générales de Vente ont été révisées rapidement lors de la mise en place de Kavalog, mais elles nécessitent un toilettage, afin qu'il n'y ait pas d'incohérences entre ces trois documents.

Ivan et Elsa se proposent pour effectuer ce travail auquel tout membre du CA peut contribuer.

### **11. Questions diverses**

**Organisation** pendant les **vacances de Noël** : les vacances scolaires approchent et quelques tâches restent à accomplir. Les enseignants doivent faire le planning des reprises et le diffuser via le site web. Les reprises « vacances » doivent être entrées dans Kavalog. Enfin, un courriel doit être envoyé à tous les adhérents pour leur (ré)expliquer le système et prévenir de la date d'ouverture des inscriptions.

**Propreté des sanitaires** : la question de la propreté des sanitaires de la SHEVA avait été soulevée l'année dernière par Caroline. Ceux-ci sont nettoyés plusieurs fois par semaine, mais c'est probablement insuffisant. Il avait été suggéré de contacter les personnes qui effectuent déjà le ménage à l'ENVA pour voir si on ne peut pas passer un contrat avec la même société. Isabelle n'a malheureusement pas revu les dames de nettoyage depuis juillet dernier, donc la question n'a pas progressé.

**Sellerie Chevaux** : Il avait été suggéré dans un CA précédent d'effectuer de petites réparations et un rafraichissement général de la sellerie Chevaux en utilisant le prestataire, trouvé par Mariam, qui avait bien refait la kitchenette ou bien en faisant appel à des volontaires bricoleurs. Caroline va redemander à Mariam quelle est la situation.

**Diner de nouvelle année du CA : vendredi 19 janvier 2018**

**Prochain CA SHEVA : mardi 13 février 2018 à 20h45**

La Secrétaire : Elsa BOURGUIGNON

La Présidente : Anne BOISSON